

## Communiqué de presse

Droit de réponse des enseignants relatif à la réaction des médias le lundi 10 Octobre 2016

La communauté enseignante s'insurge contre la couverture médiatique excessive et partielle donnée hier à un point du règlement intérieur de notre lycée adopté démocratiquement en Conseil d'Administration.

Ce dernier stipulait l'interdiction du pantalon de jogging pour tous les élèves, du lycée professionnel comme du lycée général et technologique. L'objectif de cette interdiction est éducatif. En effet, les élèves de banlieue sont souvent stigmatisés du fait de cette tenue. Il ne s'agit en aucun cas de restreindre les libertés individuelles.

Il convient de noter que ce point du règlement intérieur a été soumis aux autorités académiques qui ne l'ont pas modifié, et l'ont ainsi validé. Or pour nous enseignants, le respect d'un règlement intérieur est fondamental pour garantir le vivre-ensemble. Si ce règlement doit être changé, cela ne peut se faire que dans le cadre légal d'un nouveau Conseil d'Administration et non à la suite d'une intervention intempestive de journalistes partiellement informés et de quelques parents en désaccord. Les manquements au règlement intérieur ne peuvent qu'engendrer des dysfonctionnements au sein d'un lycée.

Il est à noter que cette même presse louait en juin les mérites de notre lycée pour l'excellence de ses résultats.

Ce matin, suite à la couverture médiatique démesurée, une soixantaine d'élèves se sont présentés volontairement en jogging, de façon provocatrice.

L'interdiction du port du jogging était pourtant largement acceptée par les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

---

Nous avons souhaité exercer notre droit de retrait durant deux heures afin de défendre l'application de notre règlement intérieur. Une discussion collective des enseignants a été engagée afin de réfléchir à la réponse à donner à ce point de règlement qui sera abordé dans le cadre du prochain Conseil d'Administration.

Ce communiqué sera lu aux élèves à la reprise des cours et sera disponible sur le site du lycée pour les parents.

L'ensemble du corps enseignant